



## **Orpi lance la garantie 120 jours, une opération coup de poing pour sécuriser la vente des biens en moins de 120 jours !**

Le 12 mars 2024 à Paris - **Dans un contexte immobilier tendu, marqué par l'attentisme des acquéreurs, Orpi se mobilise pour redonner une nouvelle dynamique au marché. Si les conditions d'accès aux crédits se rouvrent progressivement, le délai de vente moyen a augmenté de 11 jours en moyenne\* en 2023. Afin de faciliter la rencontre entre l'offre et la demande, Orpi lance l'opération "Garantie 120 jours" dès le 18 mars. Un dispositif d'envergure qui a pour objectif d'accompagner les vendeurs jusqu'à la finalisation de la vente de leur bien dans un délai maximal de 120 jours.**

Près de 30% des transactions immobilières mettent plus de 120 jours avant d'aboutir. Fort de ce constat, la "Garantie 120 jours" permet aux vendeurs d'assurer la vente de leurs biens, au juste prix, dans un délai de 120 jours au maximum (quatre mois). L'objectif : rassurer les vendeurs avec une échéance, en les accompagnant tout au long du processus de vente, de la détermination du juste prix à la signature du compromis.

Une démarche pédagogique, qui doit encourager les vendeurs à déterminer le juste prix de leur bien, en cohérence avec la nouvelle réalité du marché, favorisant ainsi sa régulation. De l'autre, l'opération devrait permettre aux acquéreurs de relancer leur projet immobilier après des mois de tension, en bénéficiant d'une plus grande offre de biens disponibles avec des prix raisonnables. Concrètement, si le bien n'est pas vendu au prix de l'estimation fixé par l'agent immobilier, dans un délai de 120 jours, l'agence s'engage à baisser de 10% le montant de ses honoraires\*\*. Pour fixer le juste prix des biens, Orpi s'appuie sur une estimation complète, basée sur une connaissance pointue du marché local grâce à des facteurs transversaux et complémentaires : caractéristiques du bien, données liées à son environnement local...

Le dispositif sera ainsi déployé dans l'ensemble des agences du réseau et proposé à tous les vendeurs et futurs vendeurs du 18 mars au 30 avril. Cette nouvelle opération illustre l'engagement de la Coopérative aux côtés de ses clients pour redonner du souffle au marché.

*"Après avoir traversé une situation inédite, pressurant le portefeuille des français, le marché semble reprendre un peu d'élasticité depuis le début de l'année. Les projets mis en pause sont progressivement repensés, et acquéreurs comme vendeurs reviennent en agence : c'est le symbole de l'éclaircie ! A travers l'opération "Garantie 120 jours", nous souhaitons faire preuve de soutien et redonner confiance à l'ensemble des Français. En tant que coopérative, l'esprit collectif est au cœur de notre ADN : il est donc naturel pour nous de se mobiliser en impliquant nos agences et collaborateurs aux côtés des français afin de faire changer durablement l'immobilier."* **Guillaume Martinaud, président de la Coopérative Orpi**

Pour faire face à un marché pressurisé, Orpi lançait déjà en avril dernier une opération inédite intitulée "Pacte anti-inflation", pour permettre une meilleure rencontre de l'offre et la demande. Un dispositif qui encourageait les vendeurs à baisser leurs prix à hauteur de l'inflation, faisant baisser le montant des honoraires des agences au même niveau.

*\*par rapport à 2022*

*\*\* voir les modalités en agence*

### **À propos de Orpi**

Avec plus de 1 350 points de vente et 9 000 collaborateurs, Orpi est aujourd'hui un acteur incontournable et est le leader de son secteur en nombre

de points de vente. Créé en 1966 à l'initiative de plusieurs agents immobiliers qui décident de mettre en commun leur fichier de biens, Orpi est le premier réseau historique immobilier en France. La singularité d'Orpi réside dans son organisation en coopérative. Ce sont plus de 1 200 associés qui partagent les valeurs coopératives de partage, de solidarité, d'engagement. Orpi se positionne comme facilitateur de projets pour ses clients : vendeurs, acquéreurs, bailleurs, locataires, syndic de copropriétés. Retrouvez Orpi sur LinkedIn et Twitter.

Retrouvez Guillaume Martinaud sur [LinkedIn](#).

### **Contacts presse :**

Juliette Thery - 06 98 45 13 28 - j.thery@monet-rp.com

Anne-Lise Le Vaillant : 06 45 68 14 30 - al@monet-rp.com

Peter Even : 06 29 73 17 56 - pe@monet-rp.com

T: 01 45 63 12 43